



DAKLOOS vzw

SANS LOGIS ASBL

Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27

OBDACHLOS v.o.g

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

Fuir la guerre...

Ce matin, dans la buanderie, Angélique aide Elodie, éducatrice, à plier du linge. Son corps est fatigué, mais Angélique aime participer à la vie de la maison d'accueil au mieux de ses capacités. Et puis, c'est un moment qu'elle choisira pour confier à Elodie les multiples épisodes de l'indicible périple qui l'a conduite du Congo, son pays natal, jusqu'en Belgique.

Du haut de ses soixante ans, Angélique respire le calme et la sérénité. Toutes les femmes de la maison apprécient sa présence douce et réconfortante. Peu cependant connaissent son histoire.

Angélique est originaire de la région du Nord Kivu, en proie à une guerre incessante opposant depuis 2004 les forces armées rwandaise et congolaise, ainsi que de nombreuses factions armées qui se rendent coupables depuis des décennies des pires exactions.

C'est dans ce contexte qu'a grandi et vécu Angélique et où, en dépit de l'adversité, elle a choisi de fonder une famille. Mais elle est rattrapée par les troubles qui déchirent la région ; son mari est assassiné devant ses yeux par une bande armée, la laissant seule avec ses trois enfants. N'ayant pas d'autre choix que de fuir pour tenter de mettre sa famille à l'abri, elle réunit par son travail une somme d'argent suffisante pour entamer un périple difficile en vue de rejoindre l'Ouganda.



Le voyage est parsemé d'embûches et, à son grand désespoir, elle se retrouve séparée de ses enfants. C'est seule qu'elle atteindra un camp de réfugiés en Ouganda, puis au terme d'une attente difficile de plusieurs années, la Belgique où elle obtient naturellement le statut de réfugiée.

Bien longtemps plus tard, elle apprendra que ses enfants, qu'elle avait cru décédés, sont en vie et ont trouvé refuge dans un autre camp en Ouganda. Mais face à l'impossibilité d'obtenir des papiers pour rejoindre leur mère, ils se sont résolus à y rester et à y faire leur vie. On l'informe aussi que, durant cette période, plusieurs membres de leur famille ont été kidnappés et tués.

Porteuse de cette terrible histoire, Angélique est dans un premier temps hébergée chez des proches en Belgique. Elle se trouve ensuite un petit appartement, mais, de façon tout à fait illégale, le propriétaire décide d'augmenter sensiblement son loyer. Angélique ne peut plus faire face. Elle frappe alors à la porte de la maison d'accueil.

Nous comprendrons rapidement que c'est plus qu'un toit qu'Angélique vient chercher aux Sans Logis, car c'est surtout un lieu où panser ses plaies et essayer de se reconstruire. « Avec Angélique, on va prendre son temps » nous dit Elodie,

qui la première, a pu sonder les tourments qu'elle dissimule derrière son sourire et sa bienveillance. Ses jours, et surtout ses nuits, sont hantées par les images effrayantes de son parcours.

Se rétablir, c'est soigner le corps, car Angélique a une santé fragile, mais c'est aussi trouver un lieu pour déposer son histoire, lentement, à son rythme. Et retrouver une paix intérieure et une foi dans l'avenir. Ensuite seulement, nous l'espérons, nous pourrions l'aider à s'installer.

L'accompagnement que propose les travailleurs de notre maison d'accueil est rarement spectaculaire, il se réalise patiemment au travers d'une multitude de petits gestes du quotidien, inlassablement répétés pour inviter chacune à déposer ses tourments, à panser ses plaies et souvent aussi aidées par leurs pairs, à reprendre une confiance que leurs existences ont souvent malmenée.

E.D.



111 femmes ont été hébergées à la maison d'accueil en 2023, qui affiche « complet » la majorité du temps.

Sur la même période, faute de place, nous avons été amenés à refuser **855** demandes d'hébergement...

Le secteur de l'hébergement des adultes en difficultés atteint un niveau de totale saturation. En dépit de ce constat, nous écoutons attentivement chacune des demandes qui nous est formulée et, au besoin, nous nous efforçons de les réorienter.

Être maman à la maison d'accueil

En 2023, nous avons accueilli quarante-neuf mamans accompagnées de leurs enfants. Traverser des difficultés avec ses enfants décuple le plus souvent la volonté de s'en sortir, car chacune de ces mamans est animée du désir farouche de procurer à ses petits une vie stable et épanouissante. Mais, en même temps, nous sommes chaque jour les témoins de la charge que comporte la maternité lorsqu'on doit effectuer mille démarches, répondre à de multiples sollicitations tout en assurant une présence réconfortante pour ses enfants.

C'est dans l'idée d'alléger la charge des mamans, et de leur permettre de souffler que, il y a de nombreuses années déjà, nous avons décidé d'organiser une Halte-Garderie dans un local spécialement aménagé à cet effet et où, deux matinées par semaine, les mamans peuvent y déposer leurs enfants âgés de moins de trois ans. C'est à Farida, éducatrice, qu'a été confiée l'animation de la Halte-Garderie, auprès de qui les petits trouvent une présence stable et rassurante.



D'avance, merci !

Noël à la maison d'accueil a toujours été une période un peu spéciale. Car à l'ambiance de fête se mêlent, à cette période, des sentiments quelque fois plus tristes. La famille éloignée, la famille brisée, un sentiment de solitude... Alors nous redoublons d'énergie pour l'occasion afin que la joie et le plaisir d'être ensemble dominant.

Certains s'affairent pour décorer la maison, d'autres s'activent en cuisine pour préparer un bon repas. Le père Noël, -en personne !-, nous fera la surprise de sa

visite et remettra un petit cadeau à chacun, petits et grands. Et plus tard dans la soirée, on poussera les tables ... et place à la danse !

Vous pouvez nous aider ! Notre maison d'accueil ne reçoit en effet aucune subvention pour acheter des cadeaux aux personnes avec qui nous partagerons, dans quelques semaines, la fête de Noël. Vos dons nous permettront d'offrir un présent à chaque femme ainsi qu'à chaque enfant hébergé et vous contribuerez, par ce geste, à créer une parenthèse heureuse dans les trajectoires difficiles qui leur appartiennent. D'avance, merci !



◆ **Le fisc vous invite à la générosité !** Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile. Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

◆ **Merci de bien vouloir recopier les données préimprimées dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.**

◆ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles,** certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

◆ **De fidèles bienfaiteurs,** soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

◆ **Nous tenons à remercier** du fond du coeur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

◆ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB (ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout coeur, MERCI !